

Liste des délibérations du conseil municipal

En date du mardi 23 septembre 2024

Le 23 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Municipal de Ferfay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Line GAROT, Maire.

Présents : Mme GAROT Line, Mr LHOMME Régis, Mr LECOCQ Pierre, Mr BLONDEL Jean-Marc, Mr DUMINIL Raymond, Mr DELVART Philippe, Mme CUVILLIER Thérèse, Mme HOCQ Paulette
Mme KHADAR Caroline, Monsieur CATRYCKE Noël, Mme GIORGI Lucette.

Absents excusés : Mr DUHAUTOIS Sylvain , Mme BOUCHE Kathy, Mr DEPECKER Gérard

Pouvoirs : Mr DUHAUTOIS Sylvain qui donne procuration à Mr LECOCQ Pierre

Mme BOUCHE Kathy qui donne procuration à Mme GAROT Line

Mr DEPECKER Gérard qui donne procuration à Mr BLONDEL Jean-Marc

A été désigné secrétaire de séance : Madame CUVILLIER Thérèse

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 16/09/2024.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

1	Résultat de l'analyse des offres du marché public de travaux à la suite d'une 2 -ème consultation
2	lancement du marché appel d'offres de la phase 2 Voiries et Réseaux divers
3	Remplacement du camion communal
4	Délibération Ressources humaines maj tableau des effectifs

Point 1 : Résultat de l'analyse des offres du marché public de travaux à la suite d'une 2 -ème consultation

Il est nécessaire de couper les arbres et de les dessoucher pour préparer l'accès au site . Avant le commencement des travaux de gros œuvre, le conseil municipal valide le devis présenté par BO Paysage à Camblain Chatelain.

1er appel d'offres

A l'issue du rapport de présentation de l'Architecte ARKOLYS, la Commission d'Appel d'Offres lors de la réunion en date du 18/03/2024 à 14 h 00 a proposé de déclarer toutes les offres infructueuses puisque les prix dépassent beaucoup l'enveloppe estimative par lot.

sauf pour le lot 5 Menuiseries Intérieures , lot 8 Plomberie/Chauffage/VMC, lot 9 Chapes/Carrelages /Faïences

les candidats retenus pour l'attribution du marché sont :

Lot et libellé Nom de ENTREPRISE

Montant HT Montant TTC

5 menuiseries intérieures	SNH	27 775.00	33 330.00
8 plomberie / chauffage / VMC	EGC	48 250.00	57 000.00
9 chappes / carrelages / faïences	APPLICAT	43 870.24	52 644.29

2eme appel d'offres

A l'issue du rapport de présentation de l'Architecte ARKOLYS, lors de la réunion de la CAO en date du 19/09/2024 à 15 h 00 la Commission d'Appel d'Offres a déclaré 2 offres infructueuses puisque les prix dépassent de plus de 30 % l'enveloppe estimative par lot.

Les membres de la commission d'appel d'offres proposent de passer les offres en négociation pour les lots : - lot 2 Charpente bois lot 4 menuiseries extérieures aluminium car la qualité des matériaux, le montant des devis sont élevés et ne respectent pas le budget prévisionnel du projet.

Les candidats retenus pour l'attribution du marché sont :

Lot et libellé	Nom de ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC
1 Gros œuvre	F C B	323 000.00	388 136.40
3 Couverture sans variante	TRIONE	135 064.08	162 076.90
6 Plâtrerie isolation faux plafonds	SAPISO	69 718.60	83 662.32
7 Electricité	GEW	54 100.00	64 920.00
10 peintures finitions	DE BACKER	15 251.95	18 302.34
11 panneaux photovoltaïques	BLOT	9 988.03	11 985.64

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 23 septembre 2024 à 18 heures, il décide de suivre les avis de la CAO. Le Conseil municipal accepte les offres classées après analyse des lots 1 Gros Œuvre, 3 Couverture étanchéité, 5 menuiseries intérieures, 6 Plâtrerie isolation faux plafonds, 7 Electricité courant faible/courant fort, 8 Plomberie chauffage VMC, 9 Chappes carrelages faïences, 10 peintures finitions, 11 panneaux photovoltaïques et de passer en négociation les candidatures lot 2 Charpente bois lot 4 menuiseries extérieures aluminium afin de ne pas trop dépasser le budget prévisionnel de plus de 5 %.

Pour	Contre	Sens du Vote
13	0	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1 Catrycke Noël La décision est adoptée à l'unanimité

Point 2 : lancement du marché appel d'offres de la phase 2 Voiries et Réseaux divers

En ce qui concerne la deuxième phase relative à la voirie et réseaux divers par délibération en date du 5 juin 2024 la mission ingénierie été confiée pour la maîtrise d'œuvre à la société Evia à Berteaucourt les Dames (80)

À ce stade il convient donc de lancer une consultation pour la passation du marché de travaux VRD.

Le marché de travaux sera lancé en procédure formalisée sous la forme d'appel d'offres selon une procédure adaptée selon le respect des dispositions du code de la commande publique.

La date limite de remise des offres sera fixée au 31 octobre 12 h 00.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Mme Maire à engager l'ensemble des procédures de passation des marchés publics. Et de faire les demandes de subventions.

Pour	Contre	Sens du Vote
14	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 La décision est adoptée à l'unanimité

Point 3 : Remplacement du camion communal

le remplacement du camion en location simple pour 10 000 kms par an .

voir avec l'option d'achat au bout de 5 ans... Il manque certains éléments pour la prise de décision tel que :

fourniture de ridel, coffre à outils, valeur de rachat et résiduelle, personnalisation.

Madame le Maire dès réception des renseignements consultera les membres du cm par mail car il y a urgence.

Pour	Contre	Sens du Vote
14	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 • l'offre la plus avantageuse économiquement a été retenue par Mme le Maire

Point 4 : Délibération Ressources humaines

Par suite de l'évolution des textes relatifs aux ressources humaines il y a lieu de mettre à jour les délibérations de 2017 notamment le ratio de promu promouvable à 100 % pour tous les grades d'emplois. et de mettre à jour du tableau des effectifs avec la suppression de 2 postes cantonnier (1988) et agent de bureau (1972) . Les projets de délibération ont été transmis au centre de gestion 62 le comité social territorial a émis un avis favorable. Ces 2 délibérations peuvent être transmises au contrôle de la légalité afin d'être exécutoire.

A la suite de plusieurs CDD, Mr Libessart Michaël sera titularisé.

Pour	Contre	Sens du Vote
13	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Le conseil municipal décide de prendre les délibérations pour le personnel communal, mise à jour du tableau des effectifs et titularisation.

La séance est levée à 20 h 15

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
	

